



La Fédération des acteurs de la solidarité s'engage dans une mission d'appui régionale « Logement d'abord »

Une mission d'appui permet d'accompagner le réseau dans le déploiement de l'approche « logement d'abord » et de ses pratiques, à travers deux axes :

Mobiliser le réseau de la FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ et ses partenaires sur des nouvelles pratiques de l'intervention sociale

Travailler conjointement autour de la démarche prioritaire vers le logement avec les partenaires du secteur médico-social, du logement, de l'addiction et de la psychiatrie

Accompagner des projets partenariaux et collaboratifs en vue du déploiement de l'appel à projet DIHAL « un chez soi d'abord »

Accompagner la réponse opérationnelle.
Aider à une acculturation commune autour des principes innovants du « logement d'abord » et de sa déclinaison « un chez soi d'abord »
Coordination et mobilisation des différents acteurs

Qu'est-ce que le « Un chez soi d'abord » ?

Initialement, le programme « Un chez soi d'abord » est un programme de recherche issu du principe du **logement d'abord**. Il vise à permettre à **des personnes SDF présentant des troubles ou des pathologies mentales sévères d'accéder à un logement et de bénéficier d'un accompagnement médical et social adapté et intensif**.

L'approche scientifique a permis d'opposer le parcours classique « en escalier » (et le parcours du programme).

Les résultats de cette expérimentation menée sur 5 ans sont probants et montrent une réelle efficacité, notamment au niveau du rétablissement et de l'accès aux soins et du maintien dans le logement (puisque 80 % sont encore locataires aujourd'hui).

Un décret fin 2016 annonce le déploiement national pour 20 villes, dont Paris, Marseille, Toulouse et Lille.

Avec le soutien de :

FNARS Rhône-Alpes, 13 rue Raoul Servant, 69007 Lyon
www.fnars-ra.org



Origines du « logement d'abord » : Le Housing First

Déjà expérimenté aux états Unis depuis le début des années 1990 par le Dr Sam Tsembéris, « *Pathways to housing* », puis au Canada et dans plusieurs pays Européens. En France, le logement d'abord s'inscrit dans un programme expérimental, qui prend le nom « **un chez soi d'abord** ».

En France

L'équipe du **Mouvement d'action pour le Rétablissement Sanitaire et social** (MARSS) à Marseille, a débuté son travail dans la rue, et s'est très rapidement rendu compte que la principale problématique des personnes de la rue était l'accès à un logement.

Le MARSS a participé à l'ouverture d'un squat début 2007. Ce squat dit thérapeutique ne suffisant pas, l'équipe MARSS a négocié avec l'Etat la mise en œuvre de l'expérimentation « un chez soi d'abord » en 2011 commandée par Roseline Bachelot et Benoist Apparu.

Les éléments de réussite du « logement d'abord »

Ce nouveau mode d'intervention implique un véritable changement de paradigmes. En effet il est nécessaire de bien comprendre les enjeux en ce qui concerne la place de l'usager dans son parcours de « rétablissement ».

Ceci se traduit par :

- ❖ Un accès immédiat à un logement sans oublier le principe du choix de l'usager et de son autodétermination. Et ce sans obligation de soins et/ou de sevrage
- ❖ Un accompagnement pluridisciplinaire adapté aux besoins de la personne
- ❖ Une approche du « rétablissement » acceptée et intégrée par les personnes et par l'équipe de professionnels ou de bénévoles
- ❖ Une intégration des travailleurs pairs ou médiateurs de santé pairs
- ❖ Un principe de coréférence dans les équipes
- ❖ Des partenariats forts, voire coopératifs, entre le secteur hospitalier, l'addictologie, le social, les acteurs du logement, les services déconcentrés de l'état et collectivités locales
- ❖ Une évaluation qualitative et quantitative continue de l'action et du suivi de la personne

Avec le soutien de :

Éléments fondamentaux et outils

Le rétablissement

Développé aux Etats-Unis à partir des années 1970, ce concept est né d'une revendication des malades eux-mêmes qui luttent pour accéder à une citoyenneté pleine et entière. Le concept est aujourd'hui devenu, par le biais de chercheurs, des soignants et des décideurs politiques, une nouvelle façon d'organiser les soins dans le champ de la santé mentale.

Le programme « Un chez-soi d'abord » en est une déclinaison, autour des problématiques particulières des personnes sans logement. Bien plus que la maîtrise des symptômes, le rétablissement permet de retrouver une estime de soi, un rôle valorisant.

Mise en application sur le terrain

Le rétablissement est une approche nouvelle en France et la manière dont cela se traduit dans la pratique est fondamentale. En effet, le rétablissement, avant d'être une philosophie, est un ensemble de pratiques innovantes.

Un fonctionnement communautaire

Les relations sont les plus horizontales possibles entre les professionnels et les personnes qui viennent chercher des services et de l'aide. Des professionnels peuvent-être recrutés parce qu'ils ont connu une expérience de « maladie mentale » et/ou d'addiction.

Des médiateurs ou travailleurs pair

La formalisation de la pair-aidance sous sa forme actuelle/moderne, **de savoir d'expérience** pour lutter contre la maladie, remonte aux Alcooliques Anonymes. La pair-aidance est aujourd'hui utilisée dans le champ sanitaire pour de très nombreuses maladies chroniques. Ce sont des personnes qui ont connu la psychiatrie, parfois aussi la rue, les addictions et la prison. Elles sont inscrites dans un processus de rétablissement avancé. Elles sont recrutées sur une double compétence, une expérience personnelle et des compétences professionnelles classiques.

La reprise de la maîtrise du pouvoir sur soi et sur le monde

C'est la personne qui décide des priorités, des stratégies qui la concerne et peu en changer sans que cela ne pose problème.

Les groupes d'auto-support

- **Groupe d'entendeurs de voix** : Ce groupe apporte un renouvellement de la conception de l'entente de voix, considérant les voix comme une expérience unique avec laquelle il est possible de vivre bien.
- **Groupe d'entraide mutuelle.**
- **Réunion communautaires et thématiques**
- **Le WRAPS** : plan d'action pour le rétablissement et le bien être basé sur 5 principes : l'espoir, la responsabilité personnelle, la formation, le plaidoyer pour soit même et le soutien.

Avec le soutien de :

Nous constatons aujourd'hui un décalage entre le concept véritable du « logement d'abord », et la déclinaison qui en est faite sur le terrain par les opérateurs et par les services déconcentrés de l'état. La rationalisation des coûts et les solutions de logements provisoires ne permettent pas une refonte des pratiques sociales dans le cadre de la prise en charge des plus démunis.

Le logement est un préalable, c'est un droit fondamental

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ PROPOSE :

Une personne chargée du projet logement d'abord et de sa déclinaison « un chez soi d'abord »

- ❖ Coordonner la constitution des groupements de coopérations sanitaires et médico-sociales en vue de répondre au futur appel à projet
- ❖ Faire un état des lieux sur les territoires afin de repérer les blocages, enjeux etc...
- ❖ S'approprier de nouveaux outils, de nouveaux concepts
- ❖ Partager les expériences transversales
- ❖ Recenser les avis, questionnements et les faire circuler
- ❖ Organiser des temps de formations, d'interventions utiles à l'acculturation
- ❖ Accompagner les structures à se rapprocher des principes du logement d'abord

Contact:

Fanny Gagnaire

@ : fanny.gagnaire@fnars-ra.org

04.37.70.19.17

06.52.94.61.12